

Nouméa le 09 novembre 2012

Direction de l'Environnement
Province Sud
M Le Directeur
BP 3718
98846 Nouméa CEDEX

Objet : Transmission de la fiche « incident » D-02-2012 concernant un début d'incendie sur la plateforme supérieure du site de Ducos, en date du 23 octobre 2012.

N/Réf. : 121109A APK/APK

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-joint, la fiche « incident » citée en objet et faisant suite à l'information transmise à vos services le jour même. Cet incident est à ce jour considéré comme clos et avec un impact non significatif. En complément, nous vous prions de trouver ci-joint la note de service évoqué sur cette même fiche dans la rubrique « solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident »

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur, nos cordiales salutations.

PROVINCE SUD Direction de l'environnement	ARRIVÉE LE 14 NOV 2012							
	N° 40034	Dir.	CM Juni	CM EDT	CM Syné	SAP	SPPR	SCB
AFFECTÉ					V			
COPIE								
OBSERVATIONS	→ 01/12 RH							

P.J. :

- Fiche incident D-01-2012
- Note de service du 08 novembre 2012

COPIE : SIGN

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

C.S.P

Rapport d'incident N° D-02-2012 En date du 23/10/2012

Nature :

Départ de feu de brousse sous un véhicule sur le dôme de l'ancien CET (10h30)

Actions :

- Eloignement du véhicule en feu dans de la zone embrasée
- extinction de la zone en feu à l'aide d'un extincteur présent dans le véhicule
- Reprise de feu à l'endroit où le véhicule a été garé, le véhicule étant lui-même en feu
- Nouveau déplacement du véhicule dans une zone dépourvue d'herbes et entourée de terre uniquement
- extinction du feu sous le véhicule
- Appel des pompiers et envoi d'un homme à l'entrée du site pour les attendre et les guider
- Appel d'un engin (tracto-pelle) en renfort pour combattre le feu par étouffement avec de la scorie.
- 3 engins (tracto-pelle) ont pu être mobilisés en quelques minutes (1 engin CSP et 2 d'une entreprise de terrassement effectuant des travaux sur site pour le compte de la CSP)
- La zone étant relativement plane, les engins ont pu, après avoir mis de la scorie, étouffer le reste des flammes en grattant superficiellement le sol avec leurs lames de godets.
- à l'arrivée des pompiers, environ 1 heure après, l'ensemble de la zone était éteinte (11h30).
- Appel de la hiérarchie
- Arrosage effectué par les pompiers par sécurité (12h).
- Mise en place de contrôle de la zone toute les heures
- Reprise de feu entre deux contrôles (13h30). Alerte donnée par un salarié ayant entendu des claquement et craquements depuis l'arrière des bureaux administratifs.
- Mobilisation des 3 engins
- Appel de la hiérarchie pour signaler la reprise d'incendie
- Nouvel appel aux pompiers qui sont arrivés sur place en 10 minutes.
- Extinction du bord de talus par 2 engins, le feu se commençant à descendre vers les bureaux. Dans le même temps un autre engin travaillait le côté opposé afin que les flammes ne gagnent pas le réseau biogaz
- Arrivée des pompiers, priorité donnée à l'extinction des quelques flammes restantes sur le talus descendant vers les bureaux.
- Travail synchronisé des engins autour de la zone embrasée, étouffement avec les lames de godet et regroupement au centre de la plateforme des tas d'herbes arrachés, pour arrosage.
- Mise en place de tas de scorie aux abords de la zone et commande de chargements de terre
- Une fois la zone à nouveau éteint, mise en place de contrôle toute les heures jusqu'en fin de journée et de rondes nocturnes par la société de gardiennage de nuit. Observation sur 24 à 48h

Causes et circonstances de l'incident :

Vers 10h30, à l'occasion d'une visite sur le dôme du CET avec deux entreprises extérieures, le véhicule du responsable d'exploitation, au contact d'herbes sèches, a pris feu. Un mois auparavant, une opération de coupe des herbes hautes avaient été effectuées. La hauteur des herbes vertes ne laissant pas apparaître le tapis de paille sèche issus des résidus de coupe, et le véhicule ayant une garde au sol relativement faible, la chaleur de l'échappement, sont des facteurs qui ont pu être à l'origine de ce départ de feu.

Le responsable a éloigné son véhicule, puis éteint la surface embrasée, encore petite, à l'aide de l'extincteur embarqué. Mais le véhicule étant lui-même en feu a déclenché un incendie un peu plus loin.

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

C.S.P

A nouveau, éloignement du véhicule vers le bout de la plateforme, et immobilisation de celui-ci sur une zone dépourvue d'herbage et de toute végétation. L'Extinction du dessous du véhicule s'est faite durant la traversée de la plateforme, probablement grâce à la poussière soulevée par le véhicule en mouvement.

Après avoir éteint cet incendie, une surveillance a été mise en place, mais le feu a repris vers 13h30. La reprise de feu s'est faite probablement suite à un arrosage insuffisant en fin de matinée. De plus, le tapis d'herbe sèche présent étant assez épais, il est difficile d'éteindre efficacement et totalement les flammes et braises. Le feu a donc pu couver, et le vent relativement fort en fin de matinée sur le haut de la plateforme a pu s'engouffrer dans cet épais tapis d'herbes sèches et attiser à nouveau les flammes, créant un nouveau départ de feu.

Après l'extinction de ce deuxième incendie, aucun autre départ de feu n'a été constaté et la zone est régulièrement inspectée.

Solutions envisagées pour éviter le renouvellement de l'incident

- Réflexion sur la méthode et l'utilité de coupe des herbes haute sur le dôme, et sur une éventuelle méthode de ramassage des résidus, voir sur l'entretien de bande coupe-feu au bord de la plateforme afin de préserver notamment le réseau biogaz.
- Mise en place d'un panneau d'interdiction d'accès sur la plateforme haute à tout véhicule et/ou personne non accompagnée.
- Communication en interne sur l'accès à la plateforme haute uniquement autorisée à des véhicule de type 4x4, pick-up, etc...
- Constitution d'un stock de matériaux aux abords de la plateforme haute (dôme)

Impact éventuel sur l'environnement :

- Impact visuel pendant l'événement
- 600 mètres carrés de végétation brûlés
- Aucun impact sur l'environnement.



Photo 1 : premier engin arrivé sur la zone, épandage d'un godet de scorie

CALEDONIENNE DE SERVICES PUBLICS

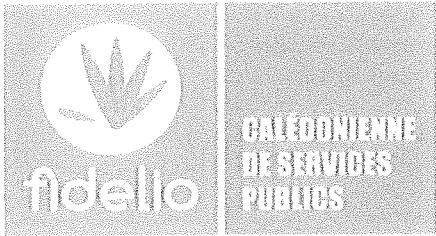
C.S.P



Photo 2 : étouffement par épandage de scorie, avancée en parallèle face au flamme



Photo 3 : Travail en face à face, décapage de la surface de la plateforme et amené vers le centre des herbages pour arrosage.



Nouméa, le 08 novembre 2012

NOTE DE SERVICE

A l'ensemble du personnel

Objet : Accès à la plateforme haute du CET de Ducos

Mesdames, Messieurs

Suite à l'incident du 23 octobre 2012, durant lequel l'un des véhicules de la société a pris feu dans les herbes sèches, nous tenons à vous faire part des recommandations et consignes suivantes :

- Interdiction d'accès sur la plate forme haute du CET, à tout véhicule et/ou personne non accompagné.
- L'accès à la plateforme haute ne pourra se faire désormais qu'avec des véhicules hauts de type 4x4, pick-up, etc...

Afin de préserver chacun d'entre nous, nous vous remercions de bien vouloir tenir compte de ces consignes et de les appliquer.

Nous vous remercions de votre attention et de votre compréhension.

Merci d'avance de votre collaboration. Bien cordialement.

Responsable d'Exploitation